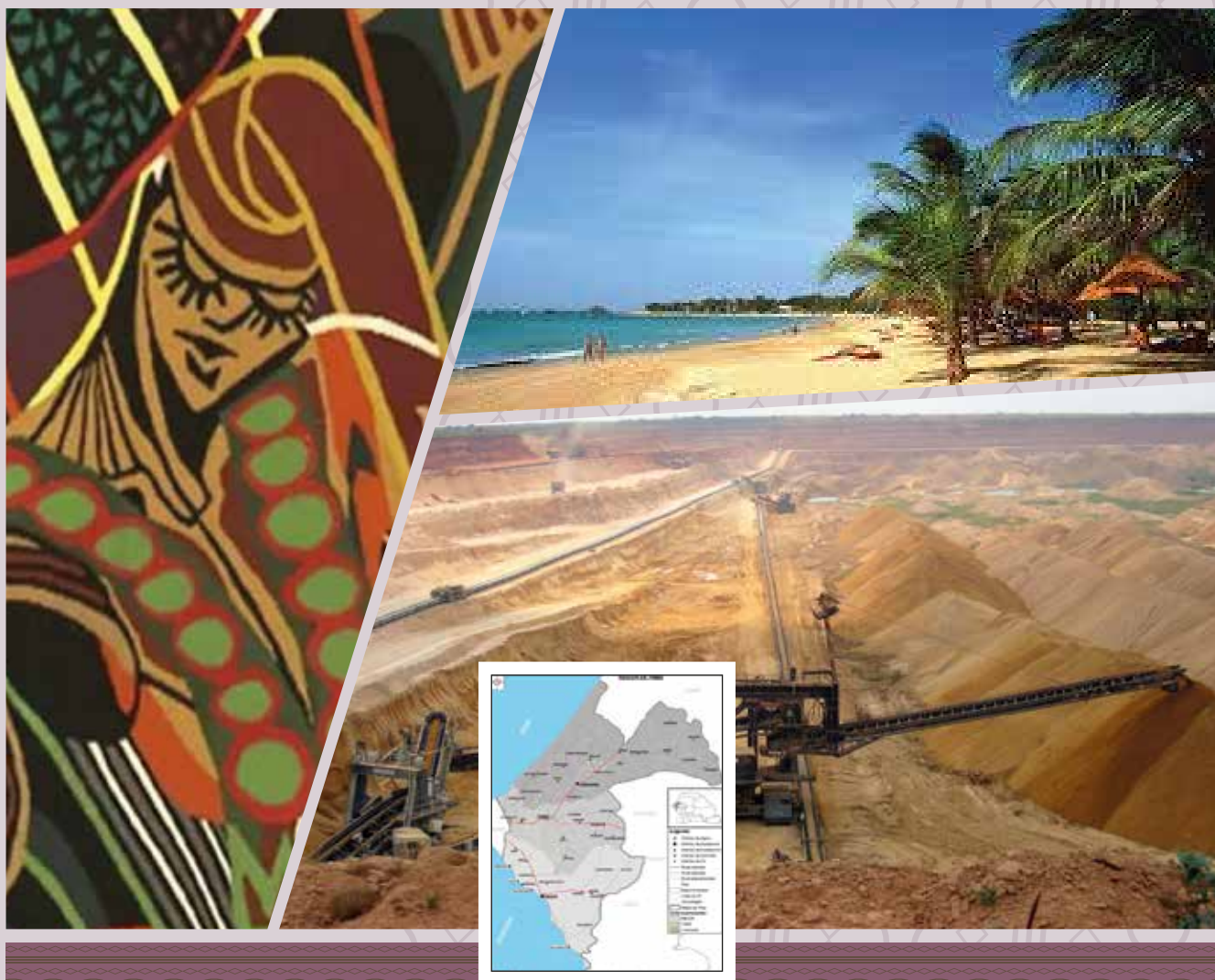




République du Sénégal

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN DE LA COOPÉRATION

OBSERVATOIRE NATIONAL DU DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE



RAPPORT DE LA RÉGION DE THIES

Pour citer: CREG et DGPPE, 2020 " Rapport de la région de Thiès"



Table des matières

INTRODUCTION	4
I. CONTEXTE REGIONAL	6
1.1 Démographie	6
1.2 Développement humain	7
a) Santé	7
b) Éducation	8
1.3 Eau et assainissement	10
II. METHODOLOGIE	15
III. ANALYSE DES RESULTATS	17
3.1 Une couverture de la dépendance économique insuffisante	17
3.2 Une qualité du cadre de vie relativement bonne	18
3.3 Les dynamiques de pauvreté	20
CONCLUSION	25
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	26

INTRODUCTION

Le dividende démographique fait l'objet d'une attention particulière notamment dans les pays en développement à l'image du Sénégal. Il se définit comme étant l'apport économique qui résulte d'une baisse de la fécondité suivi d'un changement de la structure par âge de la population. Toutefois, la transition démographique constitue son point de départ ; l'atteinte du dividende démographique est accompagnée de changements dans plusieurs secteurs qui interagissent avec ce dernier. C'est notamment le cadre de vie, les transitions dans la pauvreté, le développement humain, la mobilité territoriale, entre autres. Ainsi, le suivi de cet indicateur est essentiel pour assurer un développement équilibré. Pour ce faire, un Indice Synthétique de Suivi du Dividende Démographique (I2S2D) ou DDMI (en anglais) a été mis en place.

Le DDMI permet d'appréhender les évolutions positives ou négatives de ces secteurs qui permettent de créer des conditions favorables à l'optimisation du dividende démographique.

Le suivi de cet indicateur a suscité la création d'un Observatoire National du Dividende Démographique (ONDD). Pour le bon fonctionnement de l'observatoire, il doit disposer des informations au niveau désagrégé et régional. Cela justifie la mise en place des Comités Régionaux de Pilotage (CRP) qui joueront le même rôle que l'ONDD au niveau régional.

Pour permettre aux comités régionaux de jouer pleinement leur rôle et d'assurer ainsi un bon fonctionnement de l'observatoire national, il a été organisé un atelier national de formation des membres des comités régionaux sur la période du 19 au 20 Août 2020 à Thiès.

C'est à cette occasion que ce présent rapport a été élaboré par le Comité Régional de Pilotage (CRP) de Thiès, composé de l'ARD, du SRP et du SRSD et sous l'encadrement du CREG.

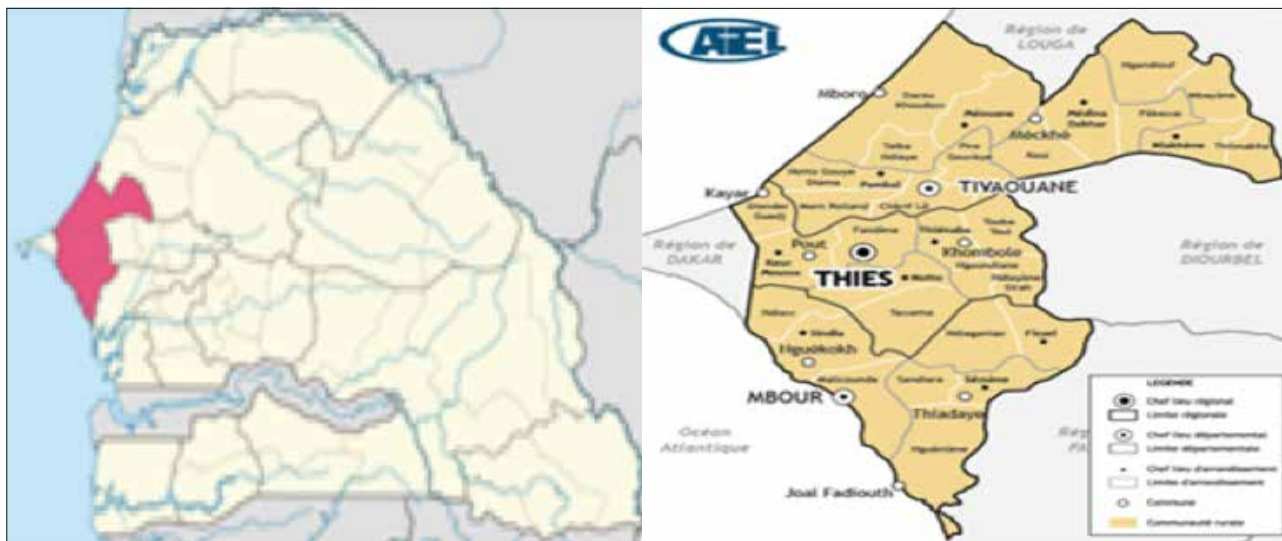
1. Présentation de la région en bref

1.1 Situation administrative

La région de Thiès est située à 70 km de Dakar. Elle est l'une des 14 régions administratives du Sénégal, et se situe à l'ouest du pays, en couronne autour de la presqu'île du Cap-Vert. La région de Thiès, l'une des plus anciennes du pays, couvre une superficie de 6 601 km², soit 3,4 % du territoire national et est découpée en 03 départements : Mbour, Thiès et Tivaouane. La ville de Thiès étant le chef-lieu de la région. Elle comprend douze (12) arrondissements dont deux (02) dans la ville et compte cinquante-trois (53) collectivités territoriales réparties comme suit : une (01) ville, trois (03) départements et quarante-neuf (49) communes. En outre, la région de Thiès compte 1 474 villages.

Elle est limitée :

- à l'Est par la région de Diourbel ;
- à l'Ouest par la région de Dakar et l'océan atlantique ;
- au Nord par la région de Louga ;
- et au Sud par la région de Fatick.



1.2. Situation éco-géographique

La région de Thiès peut être divisée en quatre zones éco-géographiques présentant des potentialités riches et diversifiées qui sont à l'origine du développement d'activités économiques importantes. Il s'agit de :

- La zone de la grande côte sur le littoral Nord : c'est la zone des Niayes (Kayar, Notto, Mboro) à vocation maraîchère et fruitière répartie entre les régions de Dakar, Thiès, Louga, Saint-Louis. Dans la région de Thiès, elle s'étend de Kayar à Lompoul et couvre une superficie de 510 km² ;
- La zone de la petite côte sur le littoral Sud : c'est la zone à vocation touristique et halieutique répartie entre les régions de Dakar, Thiès et Fatick. Dans la région de Thiès, elle s'étend de Toubab Dialaw à Joal Fadiouth en passant par Ndayane, Popenguine, Saly et Mbour sur une superficie de 255 km² ;
- La zone du bassin arachidier : c'est la zone formée par le bassin arachidier ancien et le bassin arachidier du centre. Elle est à vocation vivrière et maraîchère (arachide, mil, fruit, manioc, ...) et s'étend de l'Est du département de Tivaouane, au Nord et au Sud du département de Thiès mais également sur la majeure partie de celui de Mbour dans sa partie continentale, soit une superficie de 3.525 km² ;
- La zone du massif de Diass : C'est une zone qui est à cheval entre les localités de Thiès, Mont Rolland, Pout, Sébikotane, Diass, Sindia et le Diobass. Couvrant une superficie de 1.586 km², elle est caractérisée par un relief accidenté ; cette zone abrite les points les plus culminants de la région (massif de Diass et le plateau de Thiès...), plusieurs forêts classées (Thiès, Pout, Bandia, Diass) et son sol est pauvre du fait de l'érosion de la cuirasse ferrugineuse. En revanche, la richesse de son sous-sol a favorisé l'implantation de sociétés d'extraction minière, renforçant ainsi sa vocation dans ce domaine.



I. CONTEXTE REGIONAL

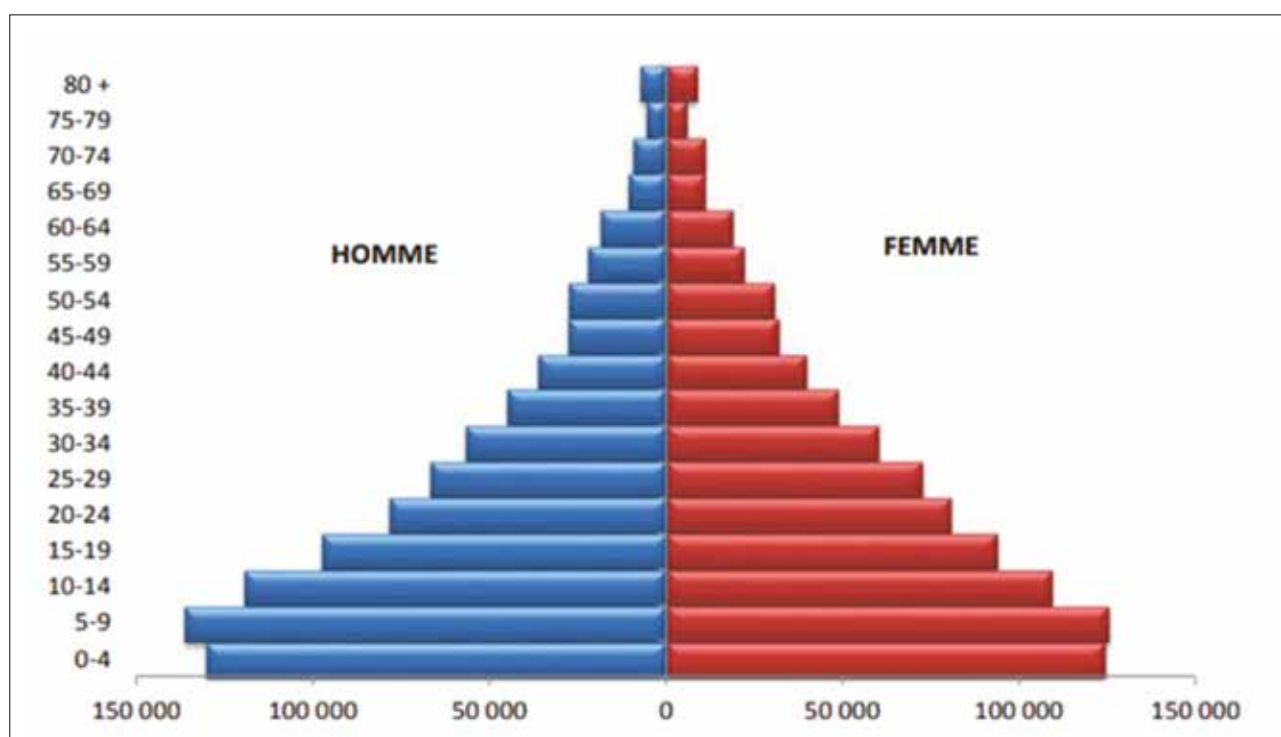
1.1 Démographie

a) Dynamique de la population

b) Structure de la population

La pyramide des âges est caractérisée par une base large et un sommet qui se rétrécit, ce qui révèle une population régionale jeune. En effet, un peu plus de la moitié de la population (52,3%) est âgée de moins de 19 ans, dont 15 % sont dans la tranche d'âge allant de zéro (0) à cinq (5 ans). Cette jeunesse de la population de la région a des répercussions importantes sur le rapport de dépendance économique.

Graphique 1 : Pyramide des âges de la région de Thiès



Source : ANSD. RGPHAE 2013

c) Migration

Les résultats du RGPHAE 2013 révèlent la situation de la migration interne et externe dans la région de Thiès.

Migration interne

La proximité de Dakar, ainsi que son statut de capitale économique et administrative fait que les flux migratoires y sont plus accentués aussi bien avec Thiès qu'avec les autres régions. Les immigrants « durée de vie » observés pendant le recensement au niveau de la région de Thiès proviennent essentiellement des régions de Dakar, Diourbel et Kaolack, avec respectivement 33,7%, 11,5% et 10,5%. S'agissant des régions de destination des natifs de Thiès, Dakar se positionne en première ligne comme région d'accueil, avec près de 60% des émigrants, suivi de la région de Diourbel (23,5%). Outre Dakar et Diourbel où résident l'essentiel des natifs de Thiès, les régions de Louga (3,3%), Fatick (3,3%) et Saint-Louis (2,4%) accueillent dans une moindre mesure les émigrants « durée de vie » provenant de cette localité.

Migration Migration internationale

- L'immigration internationale durée de vie désigne les arrivées sur le territoire national de personnes nées à l'étranger, qu'elles soient de nationalité sénégalaise ou étrangère.
- Les émigrations concernent les sorties du territoire national vers l'étranger. Les émigrations ne concernent que les sorties du ménage (vers l'étranger) de six mois et plus.

Au niveau de la région de Thiès, la population résidente en 2013 est estimée à 1 753 683 dont 241 162 sont nées hors de la région selon les résultats du RGPHAE 2013, soit un indice d'entrée de 13,8. Thiès est la troisième région après Dakar et Diourbel qui enregistre un nombre important de résidents nés hors de la région, suivi de Ziguinchor. L'attractivité de la région pourrait s'expliquer par son potentiel économique qui se reflète à travers les secteurs très dynamiques du tourisme, de la pêche, de l'agriculture et des mines. En outre, sur la population totale des natifs de la région de Thiès, 279 760 résident dans les autres régions au moment du RGPHAE. L'indice de sortie qui en découle est alors de 15,6 contre un indice d'entrée de 13,8.

1.2 Développement humain

a) Santé

En matière d'infrastructures sanitaires, Thiès fait partie des régions les plus équipées du Sénégal. En 2011, elle dispose comme structures sanitaires de prise en charge et de soutien : trois (03) Établissements Publics de Santé (L'EPS 2 de Thiès, l'EPS1 de Tivaouane et de celui de Mbour) ; deux (02) hôpitaux privés non lucratifs ; neuf (09) Districts / Centres de santé ; un (01) Centre Psychiatrique Dalal Xèl ; cent quarante-quatre (144) Postes de santé publics et dix-sept (17) privés catholiques. Le nombre de Cases de Santé fonctionnelles s'élève à trois cent trente et un (331).

En plus, la région dispose d'une (01) Brigade d'Hygiène ; d'une (01) Pharmacie Régionale d'Approvisionnement (PRA) ; d'un (01) Centre Régional de Formation en Santé (CRFS) ; onze (11) écoles Privées de formation en santé ; vingt-six (26) Cabinets médicaux et trente-deux (32) de Soins Infirmiers / Privés ; dix (10) Cliniques Privées ; cent soixante-cinq (165) Officines privées ; un (01) UFR santé à l'Université de Thiès et un (01) CRLS – CTR – UAR.

Ces infrastructures, rapportées à la population régionale de Thiès en 2012 (1 743 701) nous permet de faire une comparaison entre la couverture sanitaire de la région et les normes proposées par l'OMS.

Tableau 1 : Comparaison des valeurs régionales des Indicateurs de Santé avec les normes OMS

Indicateurs	Valeurs régionales	Normes de l'OMS
Nombre d'habitants par poste de santé	1/15 296	1 /10 000 hbts
Nombre d'habitant par centre de santé	1/193 745	1/50 000 hbts
Nombre d'habitant par hôpital	1/581 234	1/150 000 hbts
Nombre d'habitant par cabinet médical privé	1/67 065	-
Nombre d'habitant par clinique privé	1/174 370	-

Source : SRSD THIES, SES 2011-2012

• Personnel

L'effectif du personnel de soins de la région, toutes catégories comprises, s'élève à 689 en 2012. Près de personnes sur cinq (43,3%) sont dans la catégorie des Infirmiers Diplômés d'Etat. Le reste est réparti entre les sages-femmes d'Etat (19,7%), les Médecins (19,3%), les Techniciens supérieurs (14,3%) et les Chirurgiens-Dentistes (3,2%). La répartition du personnel de soins suivant les structures sanitaires nous permet d'avancer que 17,1% (soit 118 personnes) et 11,4% exercent leur métier respectivement au Centre Hospitalier Régionale de Thiès (CHRT) et à l'Hôpital Saint Jean de Dieu (HSJD). Le Privé (Cl. Privées et Cab. Privés) absorbe 13,18% du personnel. Le reste du personnel est réparti des EPS de Mbour (5,9%), de Tivaouane (3,8%) et les Districts Sanitaires de la région.

• La santé maternelle

Il ressort de l'analyse de la santé maternelle que le taux d'accouchement dans les structures sanitaires est de 75%. Ceux assistés par du personnel qualifié se chiffre à 73%. Le taux est de 57% pour l'achèvement pour la consultation prénatale.

Tableau 2 : Evolution des indicateurs de la maternelle

INDICATEURS	Atteint en 2012
Taux d'achèvement pour la consultation prénatale	57%
Proportion d'accouchements effectués dans les structures sanitaires	75%
Proportion d'accouchements assistés par du personnel qualifié Taux de couverture en SP2 chez les FE	73%
DC maternel	57%

Source : Région Médicale de Thiès (2011)

b) Éducation

Les structures d'accueil de la petite enfance ont connu une évolution entre 2011 et 2012 passant ainsi de 311 à 325 (soit une augmentation de 14 structures). Les structures communautaires sont majoritaires avec 140 entités, les structures publiques et privées sont respectivement au nombre 102 et 83 unités. Le milieu urbain se retrouve avec 9 structures de plus que le milieu rural (158 unités) dont la majorité (87) sont communautaires. Près de la moitié des structures en milieu urbain sont privées (79 sur 167). Dans la région de Thiès, on constate qu'il y a une inégale répartition en défaveur de Tivaouane (24 structures) alors que Mbour et Thiès se retrouvent respectivement avec 186 et 115 structures d'accueil de la petite enfance.

Les effectifs de la petite enfance ont connu une évolution de 4,3% entre 2011 et 2012, passant ainsi de 21 859 à 22 799. Il y a une prédominance des filles, avec un indice de parité fille garçon (F/G) régional de 1,13 en 2012 contre 1,16 en 2011.

Le personnel en charge de la petite enfance dans la région est de 1 430 en 2012 contre 893 en 2011 (soit une hausse de 60,1%). Il est réparti comme suit : 432 dans les structures communautaires (soit 30,2%), 534 dans le privé (37,3%) et 464 dans le public (32,5%). Plus de la moitié se retrouve dans le département de Mbour (51,5%), contre 40,3% pour Thiès et 8,3% pour Tivaouane.

• Enseignement élémentaire

L'enseignement élémentaire est caractérisé par un réseau scolaire très dynamique. Contrairement au préscolaire, il est largement dominé par le public. En 2011, la région de Thiès compte 1 430 établissements élémentaires, pour 262 728 élèves répartis dans 6 369 groupes pédagogiques.

Le nombre de structures scolaires dans la région de Thiès a évolué de 3,4% entre 2011 et 2012 (passant de 892 à 923) et de 13,7% entre 2009 (812 structures) et 2012 (923 structures). Mbour a connu la plus forte augmentation avec 300 structures en 2011 et 322 en 2012, ensuite vient Thiès qui passe de 299 en 2011 à 305 en 2012 et Tivaouane qui bénéficie seulement de trois nouvelles structures.

Les effectifs des élèves au primaire dans la région de Thiès en 2012 s'élève à 262 728 contre 253 570 en 2011, soit une variation relative de 3,6%.

A l'instar du préscolaire, les filles sont majoritaires dans l'élémentaire au niveau régional (51% de l'effectif total) mais aussi au niveau des différents départements. Ce qui nous permet de dire que la politique de scolarisation des filles, initiée par l'Etat et ses partenaires est bien suivie dans la région. La répartition reste toujours en faveur de Mbour qui dispose de 41,3% de l'effectif total et en défaveur de Tivaouane qui concentre le cinquième de l'effectif (20,4%).

L'effectif des enseignants exerçant dans l'élémentaire de la région de Thiès a évolué de 8,6% passant ainsi de 6 868 en 2011 à 7 461 en 2012.

Du point de vue du statut, le public emploie 89,2% de l'effectif total (8 fois plus important que celui du privé). Au niveau départemental, comme en 2011, Thiès enregistre plus d'enseignants en 2012, aussi bien au niveau des hommes et des femmes qu'au niveau des statuts, avec 3 238, soit plus du tiers (43,4%). Ensuite vient Mbour avec 2623 enseignants (soit 35,2%) et Tivaouane (21,5%). Suivant le sexe, les hommes sont plus présents dans l'élémentaire que les femmes. En effet, un peu plus de la moitié (63,7%) sont des hommes (contre 64,2% en 2011) et se retrouvent plus en milieu rural (60,5%) au moment où les femmes s'exercent plus en milieu urbain (56,7%).

• Enseignements Moyen et secondaire

Selon les résultats de la SES 2011-2012, la région de Thiès dispose de 185 en 2011 (soit une évolution de 16,7%). Le 1er cycle regroupe à lui seul plus de la moitié de l'établissement (143) contre 127 structures en 2011 (soit une augmentation de 16 structures). Le reste des établissements est réparti entre le 2ème cycle (12 contre 10 en 2011) et à la fois au 1er et 2ème cycle (61 contre 48 en 2011). L'enseignement public domine avec 150 établissements, soit plus des deux tiers (69,4%), contre 125 en 2011. Le département de Thiès dispose de plus de structures (92), dont 61 dans le 1er cycle et 58 dans le public, il est suivi par le département de Mbour (81 structures) avec plus de la moitié dans le 1er cycle (56) et le public (58). Quant au département de Tivaouane, il se contente seulement de 43 structures (contre 41 en 2011) avec aucun établissement privé dans le 1er cycle. Ces structures renferment différents groupes pédagogiques.

1) Les effectifs

L'effectif des élèves dans le Moyen (respectivement dans le Secondaire) est passé de 91 248 (respectivement 27 926) en 2011 à 100 572 (respectivement 32 539) en 2012, soit un accroissement annuel de 10,2% (respectivement 16,5%).

La répartition des effectifs selon les niveaux de formation indique que dans l'enseignement Moyen, plus le niveau s'élève et plus le nombre d'élèves diminue. Cette situation induit le fait que les classes de sixième concentrent l'effectif le plus élevé avec un peu plus du tiers des élèves (33 502, soit 33,31% de l'effectif total). Les classes de troisième (dernier niveau) regroupent 17 606 élèves (soit 17,50%). Du point de vue du genre, on note un indice de parité fille/garçon de 1,1 au niveau régional (le département de Thiès se démarque avec un indice de 1,1). Ce qui laisse entendre, comme au préscolaire et à l'élémentaire, que la scolarisation des filles dans l'enseignement Moyen est en bonne marche dans la région. Selon le département, contrairement au préscolaire et à l'élémentaire ou Mbour regroupe plus d'effectifs, Thiès ressort avec plus d'élèves dans le Moyen (43 414), soit plus du tiers (43,2%), il est suivi par Mbour (36,7%) et Tivaouane qui se contente seulement de 20 264 élèves (20,2%).

Le personnel enseignant Les enseignants du moyen/secondaire regroupent le personnel dispensant des cours dans le cycle moyen (de la sixième à la troisième) et/ou dans le cycle secondaire (de la seconde à la terminale). Dans le premier, les enseignants sont titulaires du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Moyen (CAEM) ou du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement dans les Collèges d'Enseignement Moyen (CAECM).

• Enseignement supérieur

Durant ces dernières années, avec l'augmentation importante du nombre de bacheliers chaque année, on note une demande croissante au niveau de l'enseignement supérieur. C'est dans l'optique de répondre à cette forte demande que l'Etat du Sénégal a manifesté la volonté de construire d'autres Universités et écoles de formations. C'est de cette volonté qu'est née, à partir de la fusion de plusieurs écoles et instituts de formation supérieure, l'Université de Thiès en 2007, et qui connaît aujourd'hui un développement important au niveau pédagogique et social.

Les structures de l'université de Thiès regroupe en son sein l'Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA), l'UFR des Sciences Économiques et Sociales (SES), l'UFR des Sciences de l'Ingénieur (SI), l'UFR des Sciences de la Santé (SS), l'UFR des Sciences et Technologie (SET), l'Institut Supérieur de Formation Agricole et Rural (ISFAR), Institut Universitaire de Technologie (IUT). Toutes ces structures de recherches contribuent à la mise à disposition des entreprises une ressource humaine qualifiée par l'adoption des formations aux besoins du milieu professionnel. De surcroît, elles permettent de mener des expertises au profit des organismes privés, publics mais aussi des collectivités locales. Les effectifs d'étudiants L'Université de Thiès compte en 2011, toutes nationalités comprises, 2.342 étudiants dont 93,5% de sénégalais et 6,5% d'étrangers. L'UFR SES absorbe la majorité (46,1%) des étudiants. Elle est suivie par les UFR SET (14,9%), SS (10,8%), ISFAR (9%). L'école doctorale (0,6%) et l'IUT (3%) occupent des proportions minimales.

Du point de vue du genre, le rapport Fille/Garçon dans l'enseignement supérieur dans la région est de l'ordre de 0,51. Autrement dit, l'effectif des garçons est environ deux fois plus important que celui des filles.

Cette situation se répertorie dans tous les établissements de l'Université, il n'y a qu'au niveau de l'UFR SES où ce rapport est élevé (0,87).

Le personnel enseignant, Administrative, de Recherche et de Service Le Personnel Enseignant et de Recherche (PER) a connu une légère régression en passant de 94 en 2011. Il est réparti comme suit dans les établissements : ENSA (23%), ISFAR (20%), SES (16%), SS (14%), SI (8%) et IUT (7%). Quant au Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS), son effectif en 2012 s'élève à 154 contre 153 en 2011. Le Rectorat et l'ENSA absorbent la majorité de l'effectif du PATS (29% chacun). L'UFR SI (1%) et l'IUT (2%) occupent les plus petites proportions.

1.3 Eau et assainissement

a) Hydraulique

1) Évolution du nombre d'abonnés

Le nombre d'abonnés a connu une augmentation entre 2009 et 2011, aussi bien au niveau régional qu'au niveau de chaque département. Évidemment, l'évolution est plus importante au niveau des départements qui concentrent le plus grand nombre d'habitants. En effet, le département de Thiès étant le plus peuplé (36,4% de la population régionale) et avec son fort taux d'urbanisation concentre à lui seul 45% des abonnés en 2011 et a évolué avec un taux d'accroissement annuel moyen du nombre d'abonnés de l'ordre de 3,6% sur la période considérée. Cependant, il faut signaler que l'accroissement du nombre d'abonnés dans ce département est plus important entre 2011 (34 256 abonnés) et 2012 (37 351 abonnés) où on enregistre une hausse relative de 9%.

Par ailleurs, le département de Mbour qui vient juste après celui de Thiès en termes de nombre d'habitant (35,6% de la population régionale) regroupe 39% des abonnés de la région avec une évolution plus ou moins

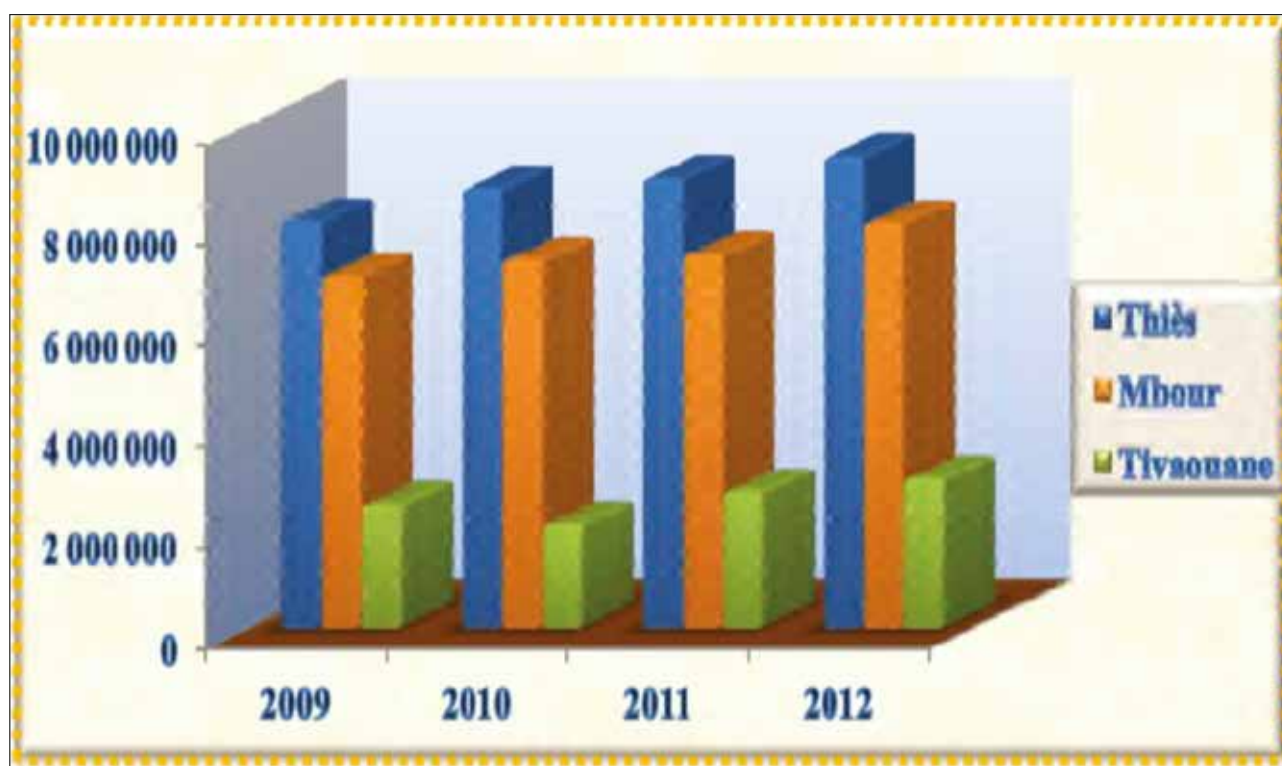
similaire à celle du département de Thiès entre 2009 (27 665 abonnées) et 2011 (32 319 abonnées), soit un taux d'accroissement annuel moyen de 4% (au-dessus de la moyenne régional).

Quant au département de Tivaouane qui est moins peuplé qu'au deux premiers se contente de 16% du nombre d'abonnés (soit 13.229 branchements) et a enregistré le taux d'accroissement annuel moyen le plus élevé (soit 4,2%) entre 2009 et 2011.

2) Situation de la production d'eau

La production d'eau en milieu urbain, dans la région de Thiès, a augmenté de manière considérable en quatre (4) ans passant de 17 486 590 m³ en 2009 à 20 351 149 m³ en 2012, soit un accroissement annuel moyen de 3,8% sur ladite période. Cette situation peut s'expliquer par une forte urbanisation de certaines localités, imputable une évolution de la population et une recrudescence de l'exode rural, et par conséquent une augmentation du nombre d'abonnés et des branchements sociaux.

Figure 1 : Évolution de la production d'eau (en m³) selon le département



Source : SDE/DR de Thiès (2012)

• En milieu rural

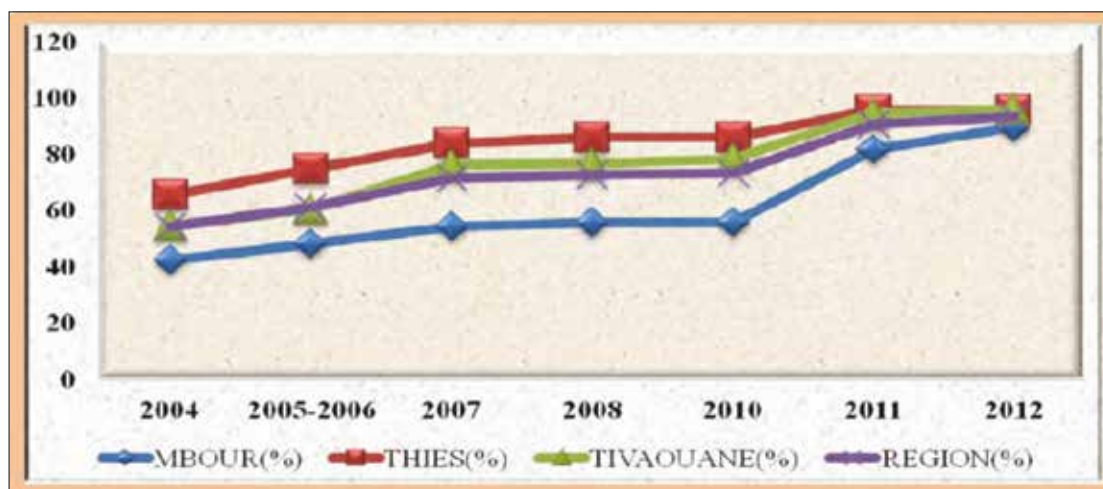
1) Situation des forages en milieu rurale

Les forages équipés et gérés directement par la Direction de l'Exploitation et de la Maintenance (DEM) ont connu une forte évolution entre décembre 2004 et décembre 2012 passant de 85 à 146 unités (soit une augmentation de 60 unités). Dans la même période, le nombre de villages raccordés à ces réseaux est passé d'environ 600 à près de 1.400. La Brigade des Puits et Forages de Thiès gère ces cent quarante-six (146) forages qui sont répartis comme suit dans le tableau ci-dessus:

2) Situation de l'accès à l'eau en milieu rural

La capitalisation des réalisations en matière d'adduction d'eau potable exécutées par l'état ou par ses partenaires de coopération multilatérale mais également par les ONG et les collectivités locales a permis d'obtenir les taux d'accès à l'eau potable dans la région entre 2004 et 2012.

Figure 2 : Evolution des taux d'accès à l'eau potable entre 2004 et 2012 suivant les départements



Source : DRH/THIES (2011)

Le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural a fortement évolué en huit (08) ans. Ce taux qui était de 54,3% au niveau régional en 2004 est passé à 93,8% en 2012, dépassant même l'objectif qui était fixé pour 2015 (à savoir 82%). Ce taux a évolué différemment d'un département à un autre. Thiès et dans une moindre mesure Tivaouane se situent au-dessus de la moyenne régionale (Cf. graphique ci-dessus) contrairement à Mbour dont la courbe d'évolution est en dessous de celle de la moyenne régionale tout au long de la période 2004- 2012. L'intensification des branchements sociaux a également touché les communautés rurales de Pire Goureye, Méouane, Cherif Lo et Notto Gouye Diama sans compter les appuis directs de la direction de l'hydraulique en extension de réseau à certaines communautés rurales.

Assainissement

Dans cette partie, nous allons traiter seulement le département de Thiès par faute de manque de données sur celle des départements de Mbour et Tivaouane où les projets d'assainissement sont en cours de réalisation.

1) Situation de l'assainissement dans le département de Thiès

Le réseau d'assainissement à Thiès est de type séparatif qui assure un taux de couverture communal de 17,3 % réparti entre deux bassins à savoir Thiès Nord et Thiès Sud.

Le bassin Thiès Nord avec ses 2 215 branchements assure 40 Km de réseau et est caractérisé comme une station d'épuration. Quant au bassin de Thiès Sud, étant une station de relèvement assure 35 Km de réseau avec 2 815 branchements.

L'assainissement occupe une place importante dans une localité pour le bien-être de la population. Le gouvernement, conscient de cela, a initié l'élaboration d'une stratégie nationale d'assainissement urbain avec la participation de tous les acteurs locaux, basée sur les approches participatives axées sur la demande pour une meilleure couverture. Aussi, à travers l'axe 3 du PSE et dans la dynamique mondiale des ODD, le gouvernement s'est fixé des objectifs pour résorber le gap en matière d'assainissement.

Le patrimoine de la région de Thiès est partagé entre les différentes communes de la région à savoir Thiès, Tivaouane, Mbour et Saly. Le réseau d'assainissement de la ville de Thiès est de type séparatif avec des quartiers assainis. Il existe un réseau de drainage des eaux pluviales géré par la mairie et un réseau d'eaux usées domestique géré par l'ONAS. Le réseau d'eaux usées s'étend sur 90,995 Km au niveau des départements de Thiès et Tivaouane. La zone Nord est caractérisée par un réseau ancien (1970) en ciment sur 15 km avec une plage de diamètre compris entre 250 et 700 mm, un réseau neuf (2007) en PVC DN 250 mm sur 25 km. Le réseau de la zone Sud s'étend sur 35 km en PVC DN 250 mm connecté à la station de pompage de Sampathé. Quant à la ville de Mbour, son réseau est constitué d'une longueur de 28,902 kilomètres linéaires qui est divisé en 2 bassins : le bassin N° 1 et le bassin N° 2. Le bassin N°1 est constitué de collecteur

en PVC d'eaux usées venant des quartiers Thiocé Ouest. Onze Novembre, et Escalé avec des diamètres de 200 mm, 250 mm et 315 mm, pour une longueur de 21,344 kilomètres linéaires. Le bassin N°2 concerne uniquement le quartier Tefess situé dans un bas fond. Il est composé de 7 557 mètres linéaires de collecteurs en PVC d'eaux usées de diamètres respectifs de 200 mm, 250 mm et 315 mm. Pour ce qui est de la commune de Saly, elle dispose d'un réseau d'égout d'un linéaire de 7 km avec cinq stations de pompage.

Potentialités économiques

Après celle de Dakar, la région de Thiès se positionne comme la région du Sénégal ayant le potentiel économique le plus important. Elle tient cette position économique favorable du dynamisme des secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, du tourisme, de l'artisanat, du commerce et des mines.

1) Agriculture

La région peut être subdivisée en trois zones agricoles spécifiques que sont :

- la zone côtière des Niayes à vocation maraîchère et fruitière ;
- la zone centre à vocation arachidière, arboricole et aussi de manioc ;
- la zone sud à vocation maraîchère et vivrière.

La région dispose d'atouts non négligeables dans le domaine fruitier liés à l'existence de conditions pédologiques et climatiques favorables à l'arboriculture, de projets forestiers et de pépinières de production de plants, d'un centre de formation et de recyclage dans le domaine forestier.

Les légumes proviennent de la zone des Niayes (Cayar, Notto, M'boro) ; sans oublier les tubercules de Taïba N'Diaye, N'Domaure, Kerr N'Diomba; les mangues, melons et oranges de Pout, Tivaouane.

2) Pêche artisanale

La région de Thiès occupe la première place en matière de pêche artisanale. Ces performances découlent d'une activité de pêche quasi-permanente en raison des atouts dont elle dispose : près de 200 km de côtes, comprenant deux (2) façades maritimes : une façade Nord, longue de 120 km environ, de Cayar à Diogo et une façade Sud, communément appelée Petite Côte longue de 75 km (de Ndayane à Joal), la largeur de son plateau continental lui conférant une surabondance et une diversité des espèces pélagiques côtières, des conditions hydrologiques favorables avec l'upwelling, phénomène de remontée des eaux profondes riches en éléments nutritifs pour les poissons.

3) Art et culture

L'artisanat est caractérisé par le dynamisme et la créativité des artisans locaux, notamment dans la zone de Méckhé qui bénéficie de la proximité d'un important marché touristique et d'une promotion de plus en plus grande de l'utilisation de produits locaux. L'acquisition d'une certaine technicité et, surtout, le développement de la créativité locale sont des atouts réels de l'artisanat régional. La région est renommée pour la qualité de ses produits artisanaux (la chaussure, la ceinture, le panier de Meckhé ; la poterie de Pire ou Celko ; la sculpture ou le tableau d'art plastique du centre artisanal de Thiès ou de la Manufacture des Arts ; les colliers ou parures en or de la bijouterie sont des exemples qui intéressent le monde des collectionneurs). En outre, Thiès est connue comme la cité des œuvres théâtrales et artistiques du Sénégal.

Le centre artisanal de Thiès regorge d'artisans qui essaient de s'organiser suivant leurs moyens et limites. Une quinzaine de corps de métiers peuvent être recensés dans la région : Maroquinerie ; Art de la peinture ; Sculpture ; Vannerie ; Bijouterie ; Cordonnerie ; Couture ; Menuiserie métallique ; Tissage ; Menuiserie ébénisterie ; Sculpture sur calabasse ; Tôlerie ; Mécanique auto ; Coiffure ; Électricité bâtiment. Déjà, avec un excellent redressement du secteur autour d'une chambre de commerce, la promotion industrielle, artisanale et des métiers, de réels atouts économiques et des promesses d'emploi peuvent naître.

4) Tourisme

La région dispose d'un potentiel touristique important avec la présence de beaucoup d'hôtels et de plages pouvant accueillir un nombre important de touristes. Elle est dotée de deux façades maritimes, l'une au nord avec la Grande Côte abritant la zone maraîchère et fruitière des Niayes. Au Sud, la Petite Côte est la zone touristique la plus fréquentée au Sénégal. M'Bour, Toubab Dialaw et Saly sont visités par des touristes venant de partout dans le monde ; de grands hôtels bordent les plages. Le tourisme religieux occupe une place très importante dans la région avec l'organisation des Maouloud et Gamous grâce à l'implantation de la confrérie Tidiane autour de Tivaouane, Thiénaba et Pire mais aussi avec le pèlerinage de Popenguine et de Ndiassane.

4) Industries et mines

La région de Thiès dispose des potentialités minières immenses pouvant assurer une création de richesses qui pourrait bénéficier à tout le Sénégal, le sous-sol offre une grande diversité de substances minérales comprenant des minéraux industriels (phosphates, calcaires industriels, barytine etc.), des minéraux lourds (zircon, titane), des pierres ornementales et des matériaux de construction (cimenteries etc.) qui se localisent surtout dans les réserves de Allou Kagne, Diogo et à Taïba. Il existe aussi d'importantes réserves de phosphates alumino-calciques à Lam Lam (environ 80 millions de tonnes), valorisables par calcination dans les filières engrais et alimentation animale. A Pallo, comme à Taïba, le phosphate s'est formé durant le tertiaire, les roches-mères étant du phosphate de chaux et une argile riche en alumine.

6) Environnement

Dans la région de Thiès, le système de collecte des ordures ménagères mis en place est le ramassage par des camions au niveau de certaines municipalités disposant de bennes-tasseuses. Ainsi, la collecte d'ordures ménagères est effectuée par des charretiers. Ensuite, les ordures sont acheminées vers un centre de pré-collecte où sont triées les ordures recyclables. Une partie des ordures servira de compost.

Cependant, il est important de souligner que certains charretiers s'empressent de se débarrasser de leurs ordures dans les endroits qui leur sont plus accessibles, ce qui favorise la création de dépôts sauvages et le déversement des déchets dans des canaux d'évacuation des eaux usées et pluviales. A terme, cela provoque des inondations au niveau de certains quartiers de la région.

Au niveau des villages ou des zones où il n'existe pas de système de collecte des ordures. Les populations les entassent dans un coin de la maison pour en faire des amendements organiques, d'autres, les enfouissent dans le sol ou bien les jettent à la sortie du village.

Les décharges ne répondent pas aux normes environnementales. Elles se trouvent souvent dans des zones qui ne sont pas loin des habitations, ce qui pose un sérieux problème environnemental.

La gestion des déchets solides de la région de Thiès est confiée à l'unité de coordination de la gestion des déchets (UCG) qui est chargée d'assurer la coordination, le suivi et le contrôle de la mise en œuvre des actions complémentaires de nettoyage, de collecte et de traitement des déchets, d'assurer la maîtrise d'ouvrage du programme complet de gestion de déchets en s'appuyant sur les opérateurs privés et d'impulser une dynamique participative durable des populations autour de l'assainissement de leur cadre de vie. Les municipalités ont la responsabilité de la gestion des déchets solides ménagers et de la salubrité publique. Elles sont aussi interpellées dans la gestion des déchets biomédicaux car leurs services de nettoyage assurent l'enlèvement des bacs à ordures dans la plupart des structures de santé.

II. METHODOLOGIE

Le dividende démographique (DD), défini comme la croissance économique résultant de la structure par âge de la population, devient un sujet incontournable dans la perspective de développement inclusif et durable. Au Sénégal, le référentiel actuel des politiques économiques et sociales du pays, le Plan Sénégal Emergent (PSE), met en œuvre des politiques appropriées qui aideraient à propulser le Sénégal vers un développement socio-économique rapide. En effet, le PSE entend profiter de la fenêtre d'opportunités démographiques qui est déjà ouverte pour le Sénégal et qui devrait conduire à un « dividende démographique », dont les effets se poursuivront pendant trois à quatre décennies, si le facteur population est bien intégré dans les politiques publiques.

Pour un meilleur suivi des indicateurs et pour une accélération du processus de capture du DD, le Sénégal a mis en place un Observatoire National du Dividende Démographique (ONDD). Ce dernier explore des données démographiques, économiques et sociales, et élabore des indicateurs relatifs à cinq (05) dimensions en lien avec les trois axes du Plan Sénégal Emergent. Ces cinq dimensions de l'ONDD sont également en parfaite synergie avec les quatre piliers du dividende démographique définis par l'Union Africaine.

La première dimension est le **déficit du cycle de vie** qui montre l'inadéquation entre les besoins matériels des individus et les capacités économiques dont ils disposent pour satisfaire ces besoins à chaque âge. La deuxième dimension porte sur la **qualité du cadre de vie** qui analyse l'environnement dans lequel on vit, considéré du point de vue de son influence sur la qualité de vie et le bien-être des individus. La troisième dimension appréhende les **dynamiques de pauvreté** qui analysent les différents états de pauvreté entre deux périodes. La dimension quatre qui aborde le **développement humain élargi** (ou étendu) permet de mesurer le niveau du développement humain « durable ». Enfin, la cinquième dimension intitulée **réseaux et territoires** analyse les interactions entre les structures spatiales et les flux migratoires, financiers et de biens et services. Cette dimension traite également de la répartition des infrastructures et de l'attractivité des régions.

Ces cinq dimensions sont réunies dans un indicateur composite appelé **Indice synthétique de suivi du dividende démographique** ou encore *Demographic Dividend Monitoring Index* (DDMI). Celui-ci donne une mesure synthétique du niveau auquel se situe un pays ou une région en termes d'exploitation du dividende démographique.

Chacune des dimensions de DDMI est élaborée à partir d'une méthodologie appropriée basée sur une théorie spécifique à la dimension. La première dimension se base sur la méthode des Comptes nationaux de transfert (NTA). L'objet de cette méthode est de produire une mesure, tant individuelle qu'agrégée, de l'acquisition et de la répartition des ressources économiques aux différents âges. Cela consiste à introduire l'âge dans la Comptabilité Nationale. Ces comptes sont destinés à comprendre la façon dont les flux économiques circulent entre les différents groupes d'âge d'une population pour un pays et pour une année donnée. Ils indiquent notamment à chaque âge, les différentes sources de revenus et les différents usages de ces revenus en termes de consommation, que celle-ci soit privée ou publique, et d'épargne. Ils permettent ainsi d'étudier les conséquences économiques liées à la modification de la structure par âge de la population (United Nations, 2013).

La dimension 2 (ou Qualité du cadre de vie) s'inspire de la méthodologie du Better Life Index développée par l'OCDE (2011). Dans sa formulation standard, le cadre de vie couvre onze (11) sous-dimensions considérées comme essentielles au bien-être. Mais dans le cadre de suivi du DD, seules sept (Engagement civique, Liens sociaux, Environnement ; Équilibre travail-vie privée et Sécurité) des onze sont retenues pour l'analyse du cadre de vie, les quatre (04) autres étant pris en compte par les autres dimensions. Chaque sous-dimension du cadre de vie est mesurée à partir d'un à quatre indicateurs. À l'intérieur de chaque sous-dimension, on calcule la moyenne des indicateurs élémentaires qui le composent avec la même pondération, ces derniers étant normalisés au préalable. L'Indicateur de la qualité du cadre de vie (IQCV) est une moyenne pondérée des indicateurs composites sous-dimensionnels.

L'analyse des dynamiques dans la pauvreté effectuée au niveau de la dimension 3 s'appuie sur une nouvelle approche de mesure des transitions dans la pauvreté de Dang et Lanjouw (2013). Ces derniers ont développé une méthode de construction de pseudo-panel et d'estimation de la matrice de transition sur deux ou plusieurs enquêtes de pauvreté. L'idée est de suivre des cohortes d'individus (ou de ménages) dans le temps.

Les dimensions 4 et 5 sont inspirées de la méthode de l'IDH et des Clusters respectivement. Se basant sur les trois sous-dimensions classiques de l'IDH, la dimension 4 introduit la fécondité dans la construction de l'indicateur pour tenir compte des aspects relatifs à la démographie et à la soutenabilité du développement.

Quant à la dimension 5, elle couvre quatre (04) sous-dimensions : l'urbanisation, la migration, les infrastructures et les flux financiers. Chaque sous-dimension comporte un certain nombre d'indicateurs permettant de la quantifier. Les indicateurs sont normalisés de sorte que les valeurs soient comprises entre 0 (le pire score) et 1 (le meilleur score). L'indice sous-dimensionnel est obtenu par la moyenne géométrique des indicateurs qui composent la sous-dimension. L'Indicateur synthétique des réseaux et territoires (ISRT) représente lui aussi la moyenne géométrique des indices sous-dimensionnels.

Le DDMI est une agrégation par moyenne géométrique des indicateurs synthétiques des cinq dimensions. Son interprétation se fait à travers une grille donnée. Dans cette grille, les pays ou territoires sont repartis en trois catégories selon la valeur de l'indicateur. Ainsi lorsque l'indicateur présente une valeur inférieure à 0,50, la situation du pays (ou de la région) est jugée insatisfaisante et celui-ci (ou celle-ci) n'exploite pas le DD. Par contre, le pays ou la région exploite le DD lorsque l'indicateur a une valeur se situant entre 0,5 et 0,79. Mais les bénéfices engrangés dans ce cas sont encore moyens ou faibles. Enfin, lorsque la valeur de l'indicateur est supérieure ou égale à 0,8, le pays ou la région exploite le DD d'une façon optimale (CREFAT, 2018 ; Dramani, 2019).



III. ANALYSE DES RESULTATS

3.1 La dépendance économique

L'analyse de la dépendance économique consiste voir à travers les consommations et les « revenus travail » des ménages, les situations de déficits ou de surplus. La différence représente le Déficit de cycle de vie (LCD, en anglais Life Déficit Cycle). Quant au rapport entre le surplus total et le déficit total, c'est l'indice de couverture de dépendance économique (ICDE) qui est calculé en rapportant le total des surplus sur le total des déficits.

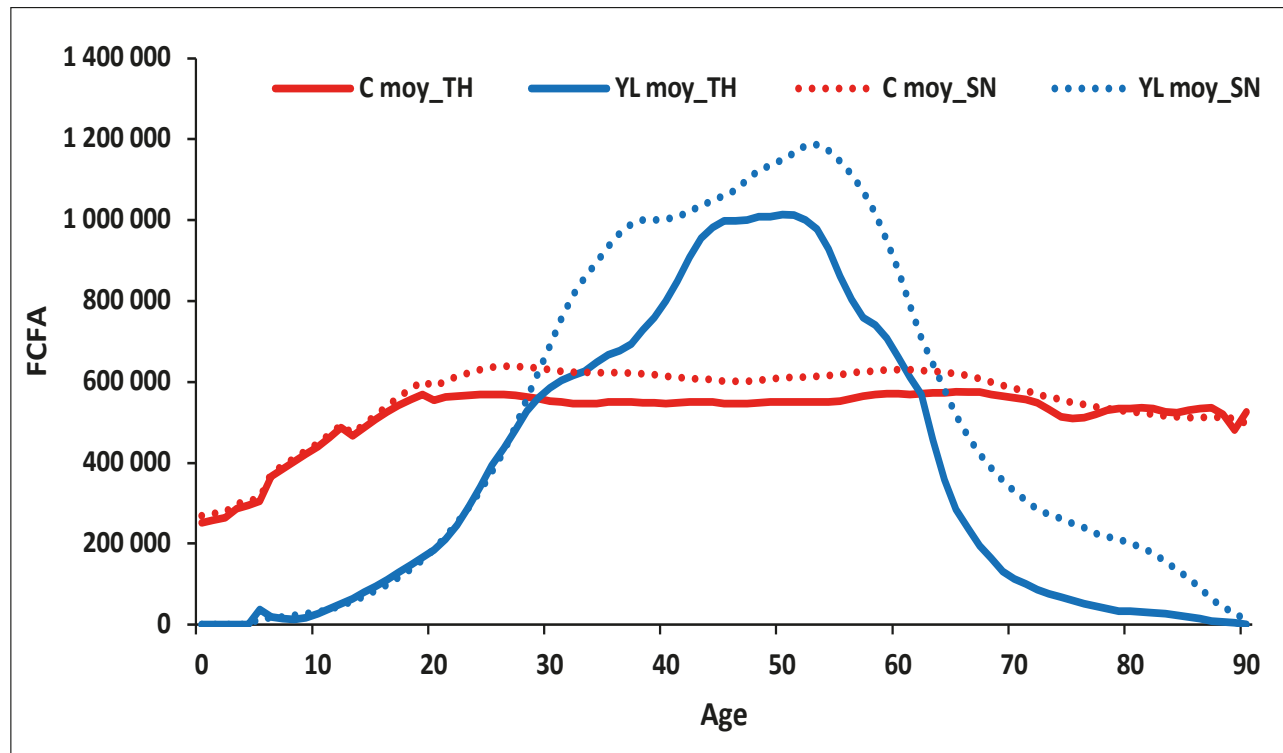
L'analyse de la dépendance économique se fait à travers les « revenus travail » et les consommations des ménages, en vue de dégager situations de déficits ou de surplus.

Dans la région de Thiès, le revenu travail varie considérablement en fonction de l'âge : la valeur maximale estimée à 1 013 908 FCFA concerne les individus âgés de 50 ans, entraînant ainsi, pour cette génération, un surplus, évalué à 463 138 FCFA. Cette période correspond à une étape de la vie où l'individu a consolidé ses revenus, lui permettant ainsi de subvenir à ses besoins. En revanche, le déficit se manifeste plus chez ceux âgés de 12 ans (435 029 FCFA). Cette frange de la population est le plus souvent à la charge de leur famille.

S'agissant de la consommation, elle est relativement homogène et a atteint un maximum de 575 660 FCFA.

De manière synthétique, ces éléments d'analyse mettent en évidence l'Indice de Couverture de la Dépendance Economique, estimé à 27% dans la région de Thiès, dépassant ainsi la région de Dakar qui affiche un indice de 21% et bien en deçà du niveau national (37%), des régions de Diourbel (58%) et de Kaolack (77%).

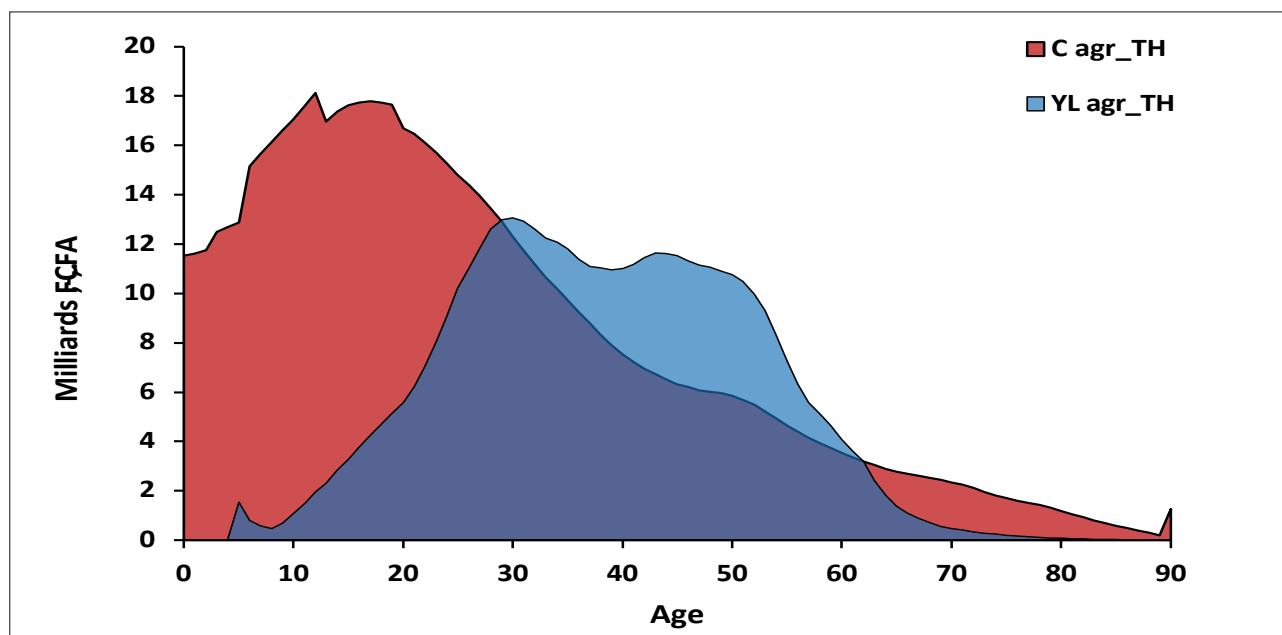
Graphique 3 : Profil moyen de consommation et de revenu



Source : CREG, 2020

La région de Thiès est caractérisée par un profil agrégé de 730,6 milliards de la consommation et de 461,7 milliards du revenu travail, soit déficit de cycle de vie (LCD) de 268,9 milliards. Le déficit est plus marqué pour la région de Dakar qui enregistre un LCD de 1194,2. Comparativement à la région de Louga qui présente un LCD de 89,3 milliards.

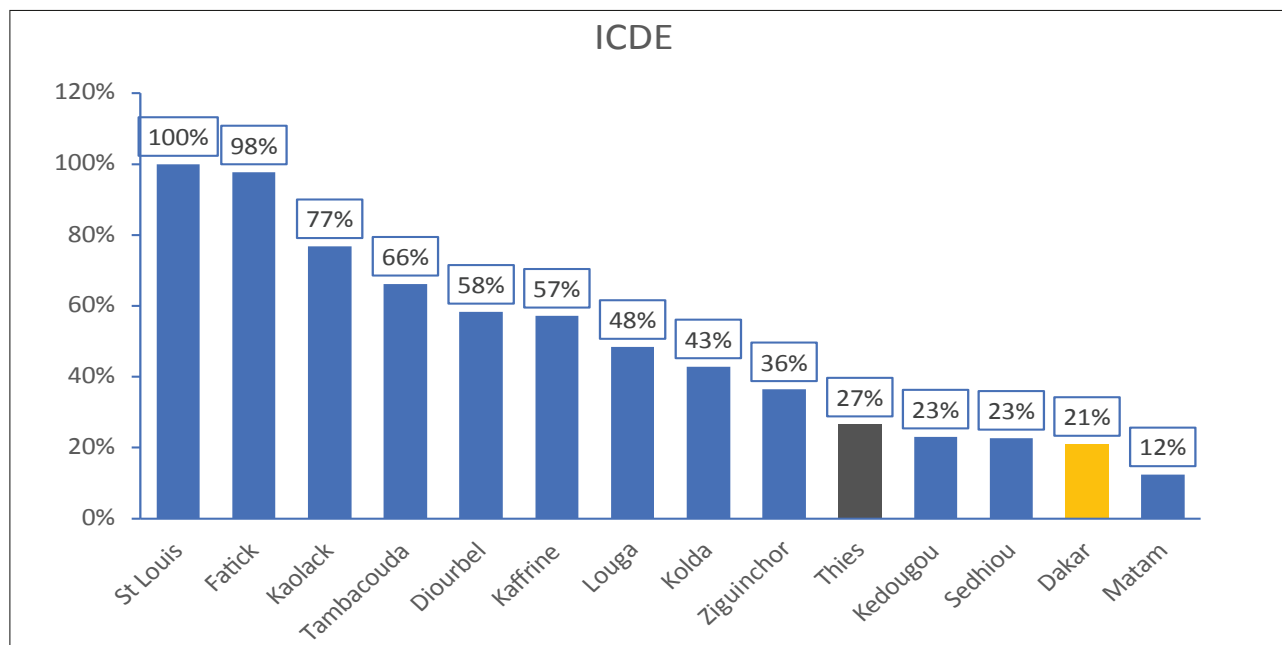
Graphique 4 : Profil agrégé de consommation et de revenu



Source: CREG, 2020

La région de Thiès enregistre un niveau d'ICDE de 27 %, ce qui lui confère une place devant les régions de Kédougou (23%), Sédhiou (23%), Dakar (21 %) et Matam (12 %). Cette situation révèle que le surplus du revenu de travail couvre seulement 27% du déficit.

Figure 5 : Indice de couverture de la dépendance économique par région



Source : CREG-2020

3.2 La qualité du cadre de vie

L'indicateur de la qualité du cadre de vie (IQCV) est créé par l'OCDE en 2011 dans le cadre du programme « Better Life Initiative », pour permettre aux pays de disposer d'outils leur permettant de mesurer le cadre de vie. De manière standard, le cadre de vie est conçu comme l'ensemble d'éléments entourant la vie d'une personne. C'est l'environnement dans lequel on vit, considéré du point de vue de son influence sur la qualité de vie.

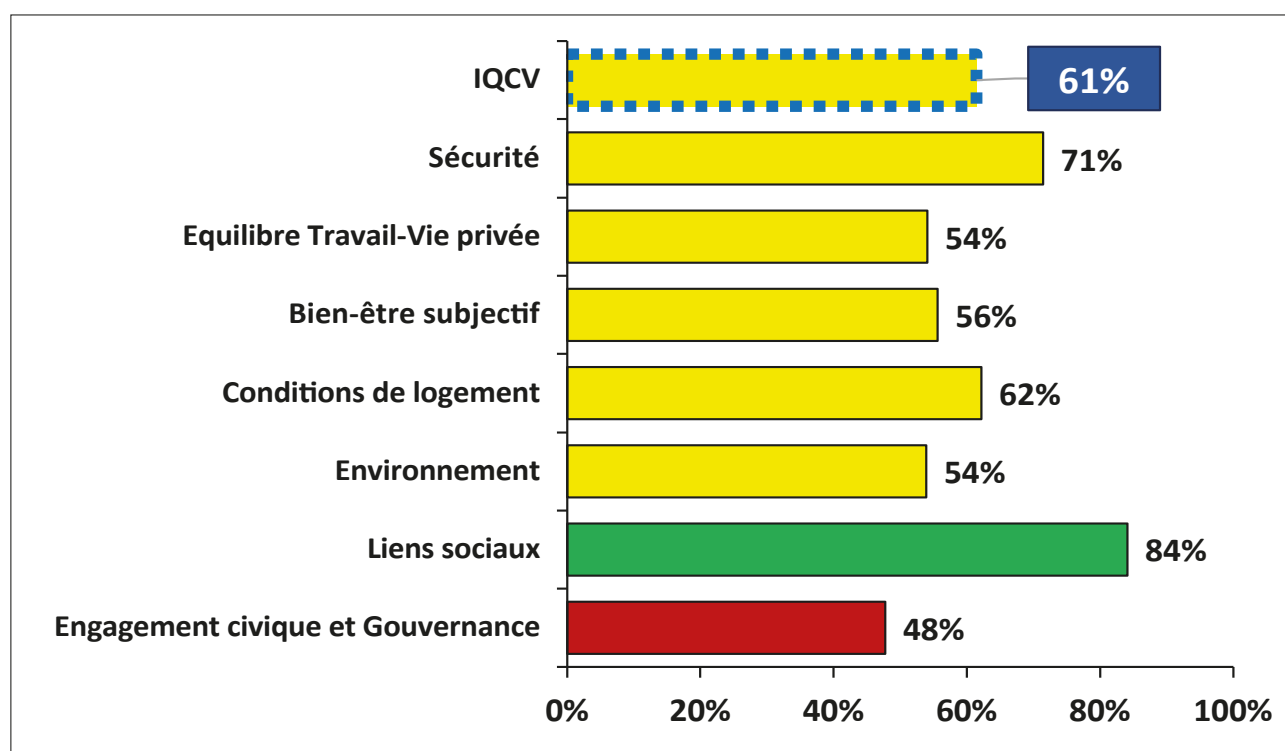
Dans sa formulation standard, l'IQCV couvre onze (11) critères considérés comme essentiels au bien-être. Mais dans le cadre de suivi du DD, seuls sept (07) des onze sont retenus dans la dimension Qualité du cadre de vie, les quatre (04) étant pris en compte par les autres dimensions. Chaque critère du bien-être est mesuré à partir d'un à quatre indicateurs. À l'intérieur de chaque critère, on calcule la moyenne des indicateurs élémentaires qui le composent avec la même pondération, ces derniers étant normalisés au préalable. La normalisation se fait à partir d'une formule classique qui permet de convertir les valeurs d'origine des indicateurs en nombres compris entre 0 (le pire résultat possible) et 1 (le meilleur résultat possible). Cet indicateur a pour but de faire participer les citoyens au débat sur le bien-être, tout en révélant ce qui compte le plus pour eux. Il est calculé sur la base des thèmes suivants : liens sociaux, éducation, environnement, engagement civique, santé, logement, revenu, emploi, satisfaction à l'égard de la vie, sécurité et équilibre travail-vie. Sept des onze thèmes sont retenus pour cet indicateur dans le calcul du DDMI. Il s'agit des liens sociaux, de l'environnement, de l'engagement civique, du logement, de la satisfaction à l'égard de la vie, de la sécurité et de l'équilibre travail-vie. C'est l'ensemble de ces indicateurs qui permet de calculer l'Indicateur de Qualité du Cadre de Vie (IQCV). Les autres sont pris en compte au niveau des autres indices.

La qualité de la vie, mesurée par l'indice de qualité du cadre de vie (IQCV), s'établit à 61%.

La performance relative de cet indicateur est portée par les sous-dimensions liens sociaux (84 %), sécurité (71 %), conditions et logement (62 %). Toutefois l'indicateur a été principalement atténué par la sous-dimension engagement civique et gouvernance (48%). La performance au niveau de la sous-dimension des liens sociaux s'explique par les forts liens sociaux qui les unissent. En effet, les populations de la région de Thiès vivent en communauté et la solidarité familiale y est très développée.

S'agissant de l'engagement et de la gouvernance dans la région de Thiès reste un défi, en raison de la position stratégique de la région et de sa proximité avec la capitale.

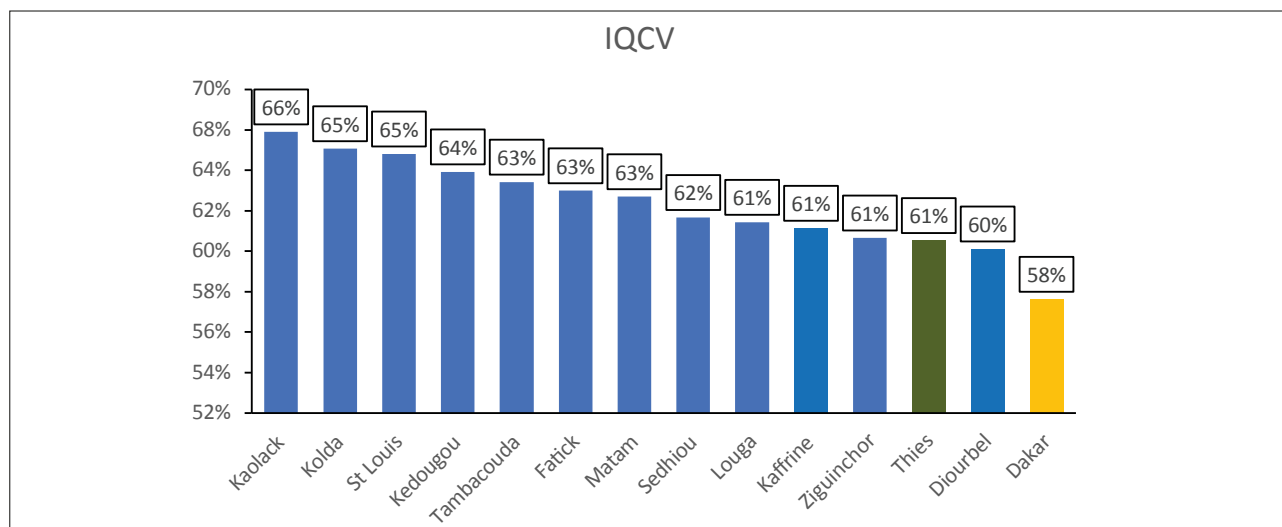
Graphique 6 : Indicateur de qualité de cadre de vie



Source : CREG, 2020

Selon la région, l'Indice de la Qualité du Cadre de Vie (IQCV) s'établit à 61 % à Thiès. Les résultats affichent une qualité de vie similaire comparativement aux régions de Ziguinchor, Kaffrine et Louga, et une situation meilleure que celle des régions de Diourbel et Dakar.

Figure 7 : Indice de la qualité du cadre de vie par région



Source : CREG-2020

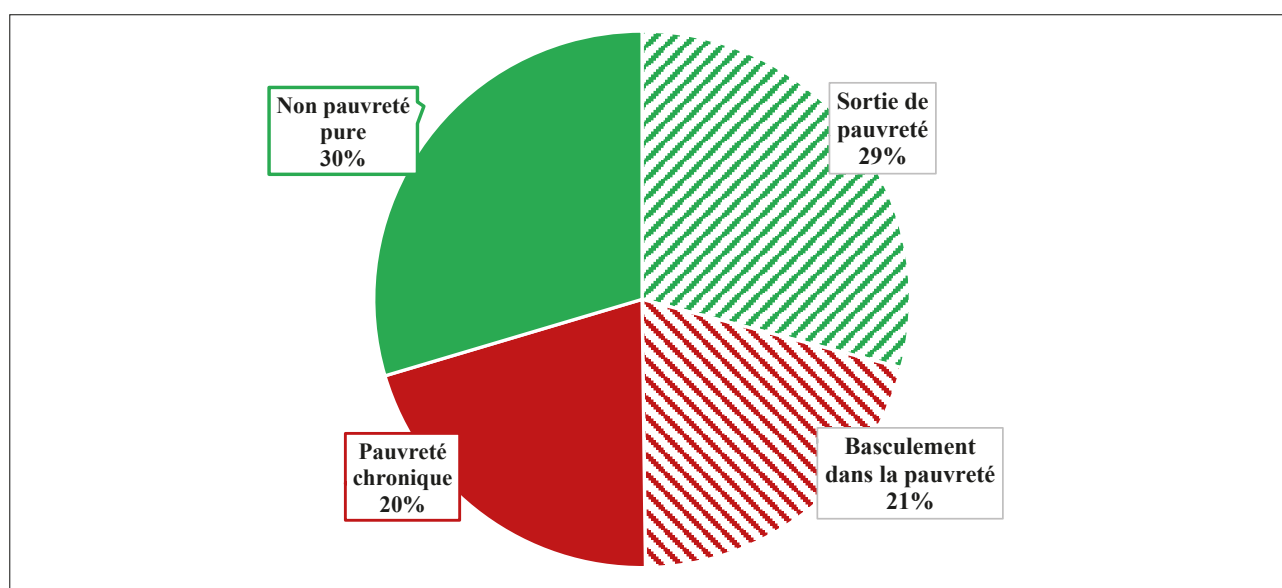
3.3 Les dynamiques de pauvreté

Les dynamiques de la pauvreté sont analysées à travers l'Indice Synthétique de Sortie de la Pauvreté (ISSP). L'ISSP est composé de deux sous-indices (Indice de Transition et Indice de Stabilité) avec le double objectif de mesurer l'ampleur des entrées et sorties de la pauvreté pour les différentes transitions, mais aussi d'analyser les facteurs qui influencent cette dynamique.

L'analyse des dynamiques de pauvreté à Thiès affiche une tendance relativement optimiste. Aussi bien au niveau de l'indicateur de stabilité que celui de la transition, des progrès majeurs sont constatés en termes de réduction de la pauvreté.

Concernant la sous composante « Transition », on note une amélioration du solde de vulnérabilité qui est non seulement positif mais enregistre 7 points. En effet, sur la période d'étude considérée, sur 100 ménages suivis, 29 ménages sont sortis de la pauvreté contre 21 basculements. Cette situation est tributaire des efforts réalisés dans la région de Thiès avec la mise en place des programmes de développement.

Graphique 8 : Dynamiques de Pauvreté



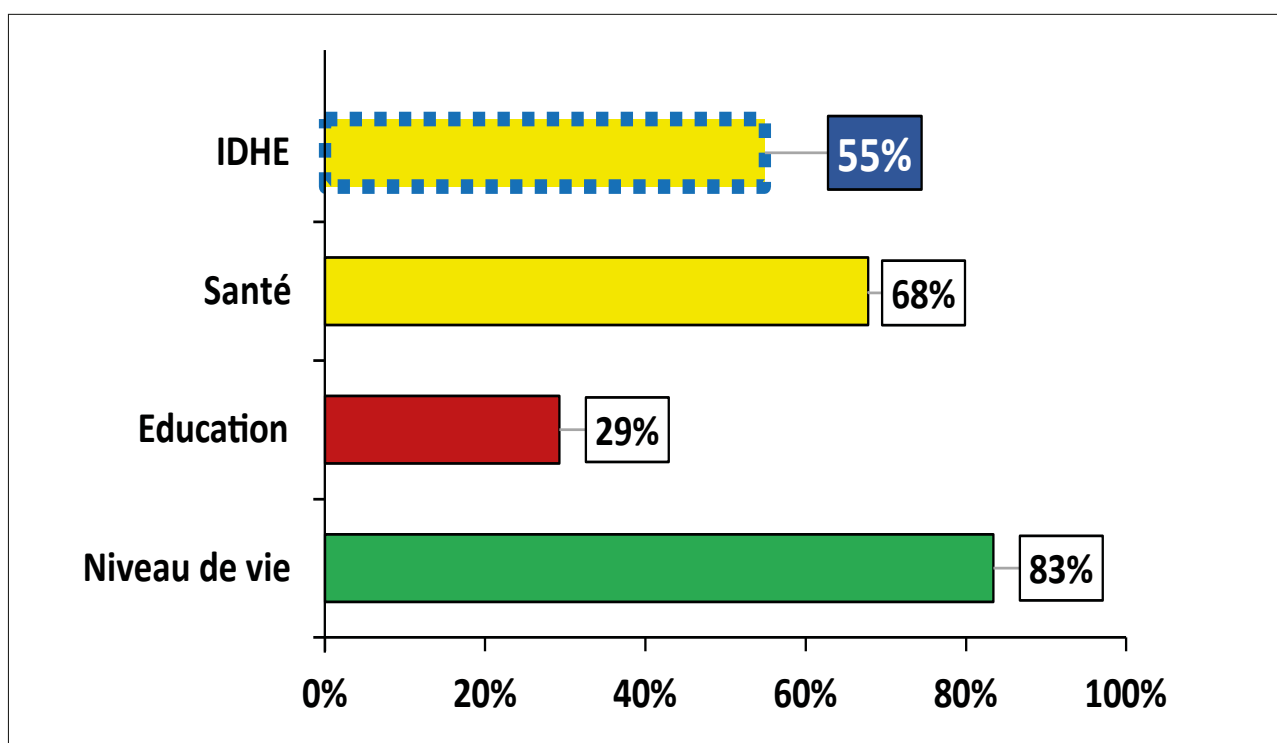
Source : CREG-2020

Quant à la composante stabilité, en dépit d'une proportion élevée (soit 30 %) des ménages en capacités de financement encore appelé des non pauvres purs, des efforts restent à faire pour réduire substantiellement le nombre des ménages vivant dans un état de pauvreté chronique. Dans la région de Thiès, sur 100 ménages, on estime que 20 ont demeuré dans la pauvreté de façon stable sur la période de l'étude considérée. Ce chiffre encore élevé, appelle les autorités à poursuivre leur effort dans la lutte en consolidant les acquis et en procédant à une stratégie de ciblage des populations vulnérables. Et aussi, le pays doit se transformer.

3.3.1 Le développement humain étendus

Le capital humain est un facteur déterminant du développement. L'Indice du Développement Humain Elargi (IDHE) permet d'apprécier le niveau du capital humain d'un pays/région sur une période déterminée. C'est un outil d'aide à la décision permettant aux décideurs de jauger les progrès réalisés, mais aussi les défis à relever en termes d'investissements à réaliser dans le secteur. S'inspirant de l'Indice du Développement Humain (IDH) du PNUD, l'IDHE est composé de trois dimensions essentielles que sont l'éducation, la santé et le niveau de vie. L'indice de développement humain étendu élargi de la région de Thiès est de 55 % comme illustré dans le graphique ci-dessous. Ce score relativement satisfaisant traduit les résultats des investissements qu'a bénéficié la ville de Thiès au cours de ces dernières années.

Graphique 9 : Indicateur de Développement humain étendu



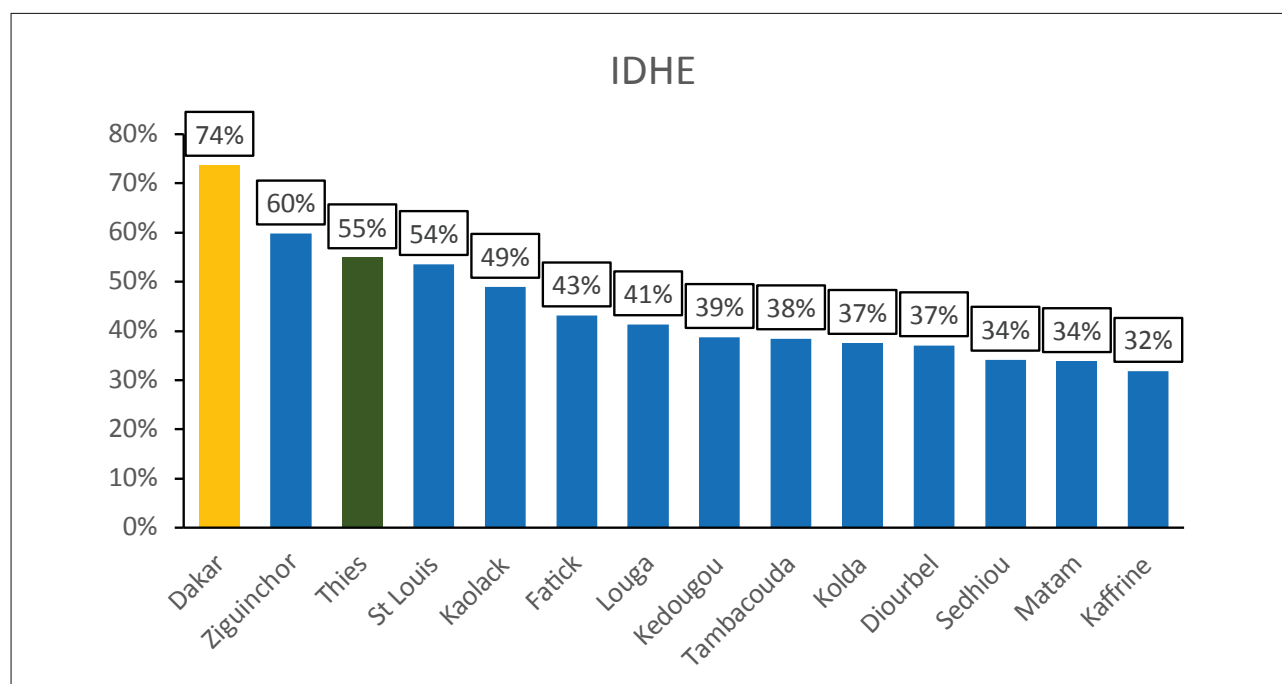
Source : CREG-2020

L'analyse des sous-dimensions couvertes par l'IDHE révèle des différences majeures. La « Santé » enregistre un score au-dessus du seuil minimum, soit 51%. Ce score traduit un niveau de santé moyennement acceptable, reflétant les nombreux efforts consentis par la région notamment dans l'amélioration de la couverture sanitaire et les investissements dans les infrastructures de santé.

Le niveau de vie à Thiès est élevé. Avec un score estimé à 83%, il est l'une des composantes qui tire l'IDHE vers le haut.

L'Education est la sous dimension qui présente la plus faible contribution à l'IDHE, avec un score qui s'établit à 22%. Parmi les facteurs explicatifs de la faiblesse de l'éducation, la dimension démographique reste de toute évidence la plus importante.

Figure 10 : Indice du développement humain élargi par région



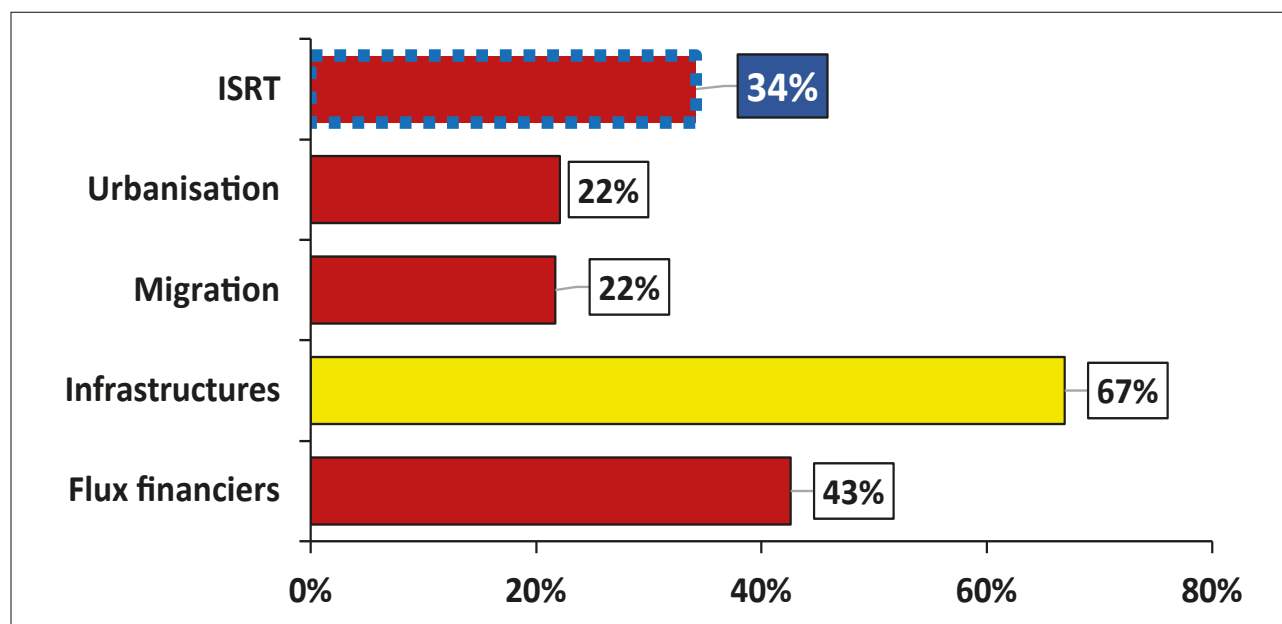
Source : CREG-2020

En somme, il ressort de cette analyse qu'avec un score de 55%, l'IDHE à Thiès au-dessus du seuil minimum et classe la région en troisième position après Ziguinchor et Dakar la capitale. Cependant des efforts restent à faire au niveau de la sous composante « Santé », l'IDHE est porté principalement par l'indice de santé.

3.3.2 Les réseaux et territoires

L'indice synthétique des réseaux et territoires pour la région est assez faible se situant à 34 %. Les sous dimensions Urbanisation (22 %), Migration (22 %), Flux financiers (43 %) sont les points à améliorer. Le niveau d'infrastructure est assez satisfaisant dans la région.

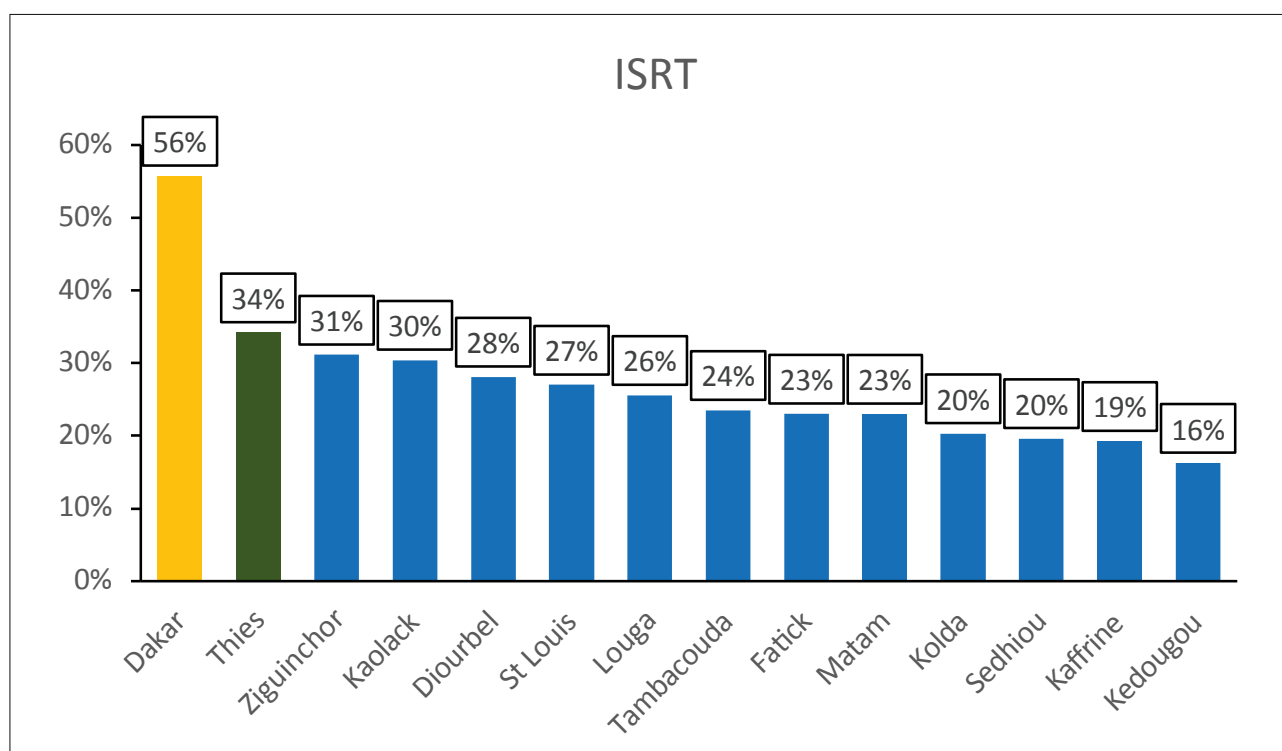
Graphique 11 : Indicateur Synthétique Réseaux et territoires



Source : CREG-2020

La sous dimension « flux financiers » est appréhendée par l'indice de transfert des fonds dans la zone, le taux d'accès aux services de transferts formels, la consommation par tête dans la zone et le coût du panier de la ménagère. Les montants des fonds versés sont relativement faibles dans la région. Cette situation s'explique par l'importance de la consommation par tête et la cherté des coûts de certains services (santé, transport, etc.). L'indice des flux financiers de la région est ainsi de 42,6 %. Les indicateurs qui concernent la migration sont l'indice d'entrée dans une zone et l'indice de sortie dans une zone. Le nombre de migrants entrant dans la région est de 163 748 contre 167 457 migrants sortants. Ces résultats donnent un indice de migration de 21,7 % pour la région de Thiès qui demeure faible. Comparée aux autres régions, Thiès est la deuxième dans le pays en matière de réseaux et territoires. Son niveau satisfaisant d'infrastructures peut s'expliquer par sa position de carrefour.

Figure 12 : Indice Synthétique des Réseaux et Territoires (ISRT) par région

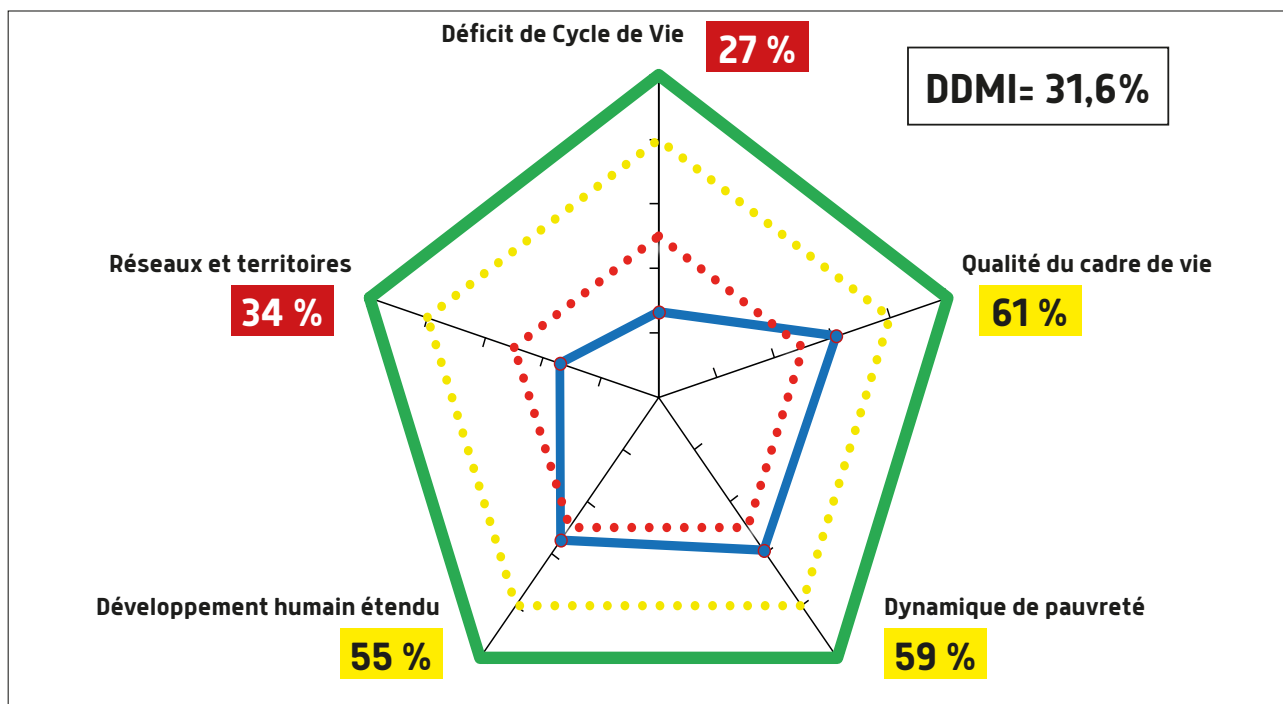


Source : CREG-2011

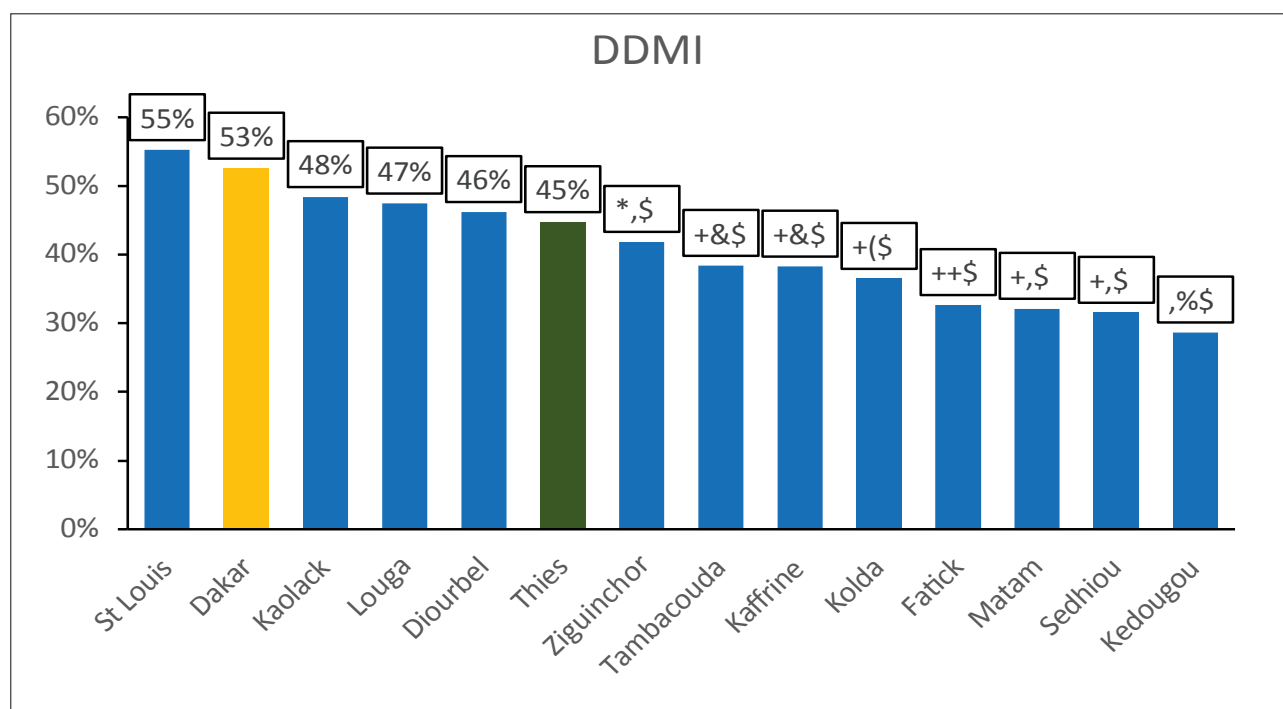
3.3.3 Synthèse et exploitation du DD dans la région

Avec un DDMI de 31,6%, la région de Thiès n'exploite pas assez son dividende démographique. Malgré les assez bonnes performances dans les domaines de cadre de vie, dynamique de pauvreté et de développement humain, la région enregistre de mauvaises performances dans les dimensions déficitaires de cycle de vie et réseaux et territoires.

Graphique 13 : Indicateur Synthétique de suivi du dividende démographique



Source : CREG-2019



CONCLUSION

L'analyse de la dépendance économique se fait à travers les « revenus travail » et les consommations des ménages, en vue de dégager situations de déficits ou de surplus. Dans la région de Thiès, le revenu travail varie considérablement en fonction de l'âge : la valeur maximale estimée à 1 013 908 FCFA concerne les individus âgés de 50 ans.

La région est caractérisée par un profil agrégé de 730,6 milliards de la consommation et de 461,7 milliards du revenu travail, soit déficit de cycle de vie (LCD) de 268,9 milliards.

Quant à la qualité de la vie, elle mesurée par l'indice de qualité du cadre de vie (IQCV) et s'établit à 61 %. La performance relative de cet indicateur est portée par les sous-dimensions liens sociaux (84 %), sécurité (71 %), conditions et logement (62 %).

L'analyse des dynamiques de pauvreté à Thiès affiche une tendance relativement optimiste. Aussi bien au niveau de l'indicateur de stabilité que celui de la transition, des progrès majeurs sont constatés en termes de réduction de la pauvreté. Concernant la sous composante « Transition », on note une amélioration du solde de vulnérabilité qui est non seulement positif mais enregistre 7 points.

L'indice de développement humain étendu élargi de la région de Thiès est de 55% comme illustré dans le graphique ci-dessous. Ce score relativement satisfaisant traduit les résultats des investissements qu'a bénéficié la ville de Thiès au cours de ces dernières années.

L'analyse des sous-dimensions couvertes par l'IDHE révèle des différences majeures. La « Santé » enregistre un score au-dessus du seuil minimum, soit 51% ; traduisant ainsi un niveau de santé moyennement acceptable dans la région notamment dans l'amélioration de la couverture sanitaire et les investissements dans les infrastructures de santé.

L'indice synthétique des réseaux et territoires pour la région est assez faible se situant à 34 %. Les sous dimensions Urbanisation (22 %), Migration (22 %), Flux financiers (43%) sont les points à améliorer.

Avec un DDMI de 31,6 %, la région de Thiès n'exploite pas assez son dividende démographique. Malgré les assez bonnes performances dans les domaines de cadre de vie, dynamique de pauvreté et de développement humain, la région enregistre de mauvaises performances dans les dimensions déficitaires de cycle de vie et réseaux et territoires.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- *Rapport sur la Situation Economique et Sociale de la région de Thiès, 2011-2012 ;*
- *Rapport sur la Situation Economique et Sociale de la région de Thiès, 2013 ;*
- *Rapport sur le Recensement général de la Population de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage, 2013 ;*
- *Revue Annuelle Conjointe de la région de Thiès, 2021 ;*

